



IMPLANTATION DE POTEAUX EN CHÂTAIGNIER NATUREL

CONTACTS

06 65 32 23 56 ou
06 01 88 54 67

Hauteur

La partie enterrée d'un poteau, est égale à un tiers (1/3) de la hauteur aérienne (partie visible du piquet). Le tableau suivant vous donne la longueur totale nécessaire d'un bois, pour une hauteur visible donnée.

Clôture	1,10 m	1,35 m	1,50 m	1,65 m	1,90 m	2,25 m
Poteaux	1,50 m	1,80 m	2,00 m	2,20 m	2,50 m	3,00 m
Partie enterrée	0,40 m	0,45 m	0,50 m	0,55 m	0,60 m	0,75 m

Enfoncement

Faire un pré-trou à la barre à mine et continuer en enfonçant le poteau avec une masse en protégeant celui-ci d'un martyre (pièce de bois dur intercalée entre le dessus du piquet et la frappe de la masse).

Dans des terres peu profondes faire le trou complet à la barre à mine ou au perforateur.

Espacement

L'espacement entre deux poses est égal à la hauteur d'un piquet. Suivant la configuration du terrain, il est conseillé de mettre des jambes de force à intervalles réguliers le long du clôturage et dans ses angles.

Protection du bois

Protection de la tranche supérieure : goudronnage ou plaque de zinc.

La partie inférieure peut être implantée telle quelle, sinon un enduit au goudron ou un charbonnage peut améliorer la protection de la pointe.

Pas de traitement chimique sur le corps du poteau car le tannin de châtaignier est un protecteur naturel.